

Assemblée générale statutaire

Rapport moral du Président Loïc Dusseau, élu le 25 mai 2019

Notre A.G. annuelle était programmée pour le 20 juin dernier, mais, Covid 19 oblige, nous avons dû la reporter de 3 mois, en tenant à ce qu'elle se déroule en présentiel, ce que les arrêtés préfectoraux de mardi dernier nous permettent puisqu'ils n'interdisent que la fête des voisins et les soirées estudiantines...

Nous tenions à ce qu'elle se tienne en présentiel parce que, grâce à l'aide et la bienveillance de Mme Odile FRESNEAU, directrice du centre EPIDE de Combrée, elle peut se tenir dans les murs de l'ancien collège, ce qui n'était pas arrivé depuis 10 ans (fête du Bicentenaire). Je tiens à la remercier chaleureusement.

Nous tenions à ce qu'elle se tienne en présentiel parce qu'elle marque les 130 ans de la création officielle de notre association (dont Jean-Jacques CARRÉ vous parlera tout à l'heure) et que ce chiffre de 130 ans est extrêmement symbolique pour nous :

- Nous savons depuis le mois de septembre dernier que l'EPIDE quittera Combrée en 2022 ;
- Or, c'est en 1892, soit 130 ans avant 2022, que l'abbé CLAUDE et l'Amicale sauvèrent Combrée d'une funeste vente aux enchères ;
- Pour 2022, 130 ans plus tard, nous allons vous proposer de sauver, une nouvelle fois ensemble, Combrée, notre Maison.

Et du droit moral que j'invoquais dans mon premier édito de la Lettre de Liaison n°16 de juin 2019 suivant mon élection à la présidence, c'est un droit patrimonial que nous promet le projet qui se dessine et dont nous débattons tout à l'heure avec les élus locaux et les promoteurs du projet d'Ecole internationale de Combrée.

Mais avant cela, il me faut revenir rapidement sur les seize mois écoulés depuis notre dernière A.G. du 25 mai 2019.

Les trois Lettres de Liaison que nous vous avons adressées en juin et décembre 2019, puis en juin 2020, vous ont rendu compte de nos actions et de nos réflexions.

Et je tiens ici à remercier tout particulièrement notre secrétaire Jean-Louis BOULANGÉ qui, non seulement est l'animateur de notre site Internet qu'il actualise quasi-quotidiennement, mais le rédacteur en chef de ce bulletin auquel nous avons redonné sa périodicité semestrielle, au-delà des multiples Lettres d'Information qui peuvent vous être adressées en fonction de l'actualité et que nous allons nous efforcer de mensualiser pour mieux garder le contact.

Ces Lettres de Liaison rendent compte des travaux de votre Conseil d'Administration qui n'a pas chômé avec un rythme de 6 réunions depuis juin 2019, la dernière s'étant tenue le 11 septembre dernier : nous les avons prévues trimestrielles, et depuis mai dernier, elles deviennent mensuelles !

Que soient remerciés les membres du C.A. et les membres du Bureau pour leur travail, leur soutien et leur dévouement sans faille, en parfaite amitié, toutes générations confondues : Jean Jacques Carré, Didier Viel, Gérard Fossé, Jean-Louis Boulangé, Patrick Danset, Marie-Jo Abline, Geneviève Charbonneau, Dominique Faure, Loïck Le Brun, Jean-François Ploteau, Philippe Tijou et Isabelle Veugé, sans oublier nos trois présidents honoraires sur lesquels nous pouvons toujours compter : Xavier Perrodeau, Patrick Tesson et Jean-Michel Guittet.

Et je suis heureux que leur mobilisation porte ses fruits : nous avons plus que doublé le nombre d'adhésions depuis un an : l'Amicale a survécu à la fermeture du collège et l'Amicale se réveille dans la perspective de son sauvetage et de sa réouverture.

Cette intensification de notre mobilisation est évidemment liée à l'annonce du départ de l'EPIDE pour 2022. Plusieurs idées de projets étaient déjà en germe lorsqu'en janvier dernier, nous avons participé à une réunion sur l'avenir de Combrée avec 2IDE, la propriétaire des murs. Ce fut le déclic !

Nous avons alors activé notre puissant réseau d'anciens élèves et, dès la sortie du confinement, le 13 mai 2020, un projet que nous n'espérions plus, celui de la création d'un Internat d'excellence à Combrée, est apparu.



Nous y travaillons avec enthousiasme et discernement depuis lors, et j'en profite pour remercier l'ancien qui nous a aidé dans cette recherche : Foulques de Montaigu (c.1964).

Il s'agit d'un projet d'école internationale privée au sein du site de Combrée présenté au C.A. de l'Amicale du 3 juillet 2020 par MM. Jean Becq de Fouquières (notamment ancien directeur de l'École des Roches et ancien conseiller spécial auprès du Ministre de la jeunesse et de l'éducation) et Bernard Olivier (ancien directeur d'établissement médicosocial, consultant).

Il s'agirait d'un internat privé hors contrat à vocation internationale (60% de français, 40% d'étrangers, avec un système de bourses pour des élèves méritants et possibilité d'accueillir des externes, 350 à 400 élèves attendus), conservant son identité chrétienne. Il serait organisé à l'Anglaise en « maisons » de la 6^{ème} à la Terminale (et pourquoi pas des prépas), avec une partie formation scolaire classique et une partie formation pratique, favorisant le savoir scolaire, l'expérience active et les valeurs civiques, outre une place importante au sport.

Cette école est conçue pour être « portée » par l'Amicale des anciens élèves (avec la création d'un fonds de dotation et d'une association de d'exploitation de l'école propriétaires + PME pour les activités économiques, culturelles et touristiques, à étudier) qui saurait en assurer la pérennité, grâce au réseau renouvelable des anciens élèves qui y passeront en s'inscrivant dans la lignée de ceux qui y sont passés depuis 210 ans.

Cette reconversion globale ou « renaissance » du site, dont les bâtiments seraient rénovés et mis aux normes, pour qu'il redevienne un lieu incontournable dans le Segréen, serait, par ailleurs, ouverte sur l'économie et la vie culturelle locale pour pouvoir s'intégrer dans le territoire et mettre en valeur son intérêt patrimonial, paysagé et touristique remarquable.

Le débat interne au C.A. s'est poursuivi tout l'été jusqu'à notre dernière réunion du 11 septembre et il va vous être présenté tout à l'heure par ses promoteurs à l'occasion d'une table-ronde sur l'avenir de Combrée.

Vous l'aurez compris : l'intérêt principal d'un tel projet est qu'il s'agit d'une reconversion globale qui, si elle pouvait être réalisée comme envisagée, aurait le mérite d'assurer une pérennité à notre vieux collège en retrouvant sa vocation éducative initiale, tout en l'ouvrant sur son environnement local, économique comme culturel (et même cultuel), ce qui est le meilleur hommage à rendre à un tel monument pour qu'il recouvre son lustre d'antan et sa place éminente dans le paysage segréen.



Le défi est toutefois immense puisqu'il repose principalement sur notre Amicale, tout en constituant une opportunité formidable de maîtriser une situation qui nous garantirait que Combrée puisse conserver son âme et retrouver notre « maison ».

Avant de s'engager plus avant, nous devons, à notre sens, respecter les étapes suivantes :

- *La première consiste à approuver ou non le principe de la création d'une École internationale à Combrée à laquelle notre Amicale serait associée : c'est l'objet de la présentation lors de notre A.G. de ce jour et de la table-ronde avec les élus locaux (député, conseillère régionale, maire déléguée). À cela s'ajoute, comme condition préalable, l'accord du propriétaire des lieux.*
- *La deuxième sera de déterminer les modalités de cette association, tant sur le plan juridique que financier : pour cela, il faudra évidemment que le projet soit précisément chiffré, avec l'élaboration d'un véritable business plan et que nous puissions avoir des assurances quant aux ressources qui permettront son financement, tout particulièrement dans la phase de lancement, ce qui fera l'objet des discussions qui seront lancées post-A.G. dès lors que l'accueil aura été positif et, une fois le feu vert du propriétaire obtenu.*
- *La troisième, si ce projet apparaît viable et si nous trouvons un accord sur ses modalités précises, sera son lancement concret qui ne pourra intervenir qu'après l'approbation en Assemblée Générale Extraordinaire de l'Amicale du projet finalisé.*

Mais vous aurez plus de détails toute à l'heure ; pour le moment, nous vous demanderons simplement de donner mandat au C.A. de poursuivre les discussions pour sauver Combrée, sachant que toute décision engageant l'Amicale, notamment financièrement, fera l'objet d'une A.G.E.

Suite de l'ordre du jour

Le trésorier Didier Viel se félicita d'une année calme avec une augmentation conséquente des adhésions et commenta rapidement le feuillet des comptes distribué aux présents. (cf. infra p. 12-13).

Le secrétaire Jean-Louis Boulangé commenta le nombre d'échanges en nette progression avec les anciens élèves ainsi que les nouveautés sur le site de l'Amicale : nouvel accès, rubriques Chroniques et Bulletins, projets d'amélioration. (cf. supra p. 3).

Le président demanda à l'assistance de voter, ce qu'elle fit à l'unanimité, sur ces points :

- Quitus au bureau et au conseil d'administration.
- Quitus au trésorier pour l'exercice 2019.
- Renouvellement des membres du C.A. sortants.
- Élection au C.A. de nouveaux membres. Nous remercions de son implication Isabelle Paumard-Veugé, habitant désormais en Guyane, qui se retire. Les statuts prévoyant un conseil élu de 5 à 15 membres - sans compter les présidents honoraires -, il reste donc 3 places disponibles. Sont candidats et élus pour 5 ans :
 - Virginie MALHERRE (cours 2002)
 - François LAUNAY (cours 1985)
 - Guy BERNIER (cours 1968), ancien vice-président de l'Amicale
- Approbation du montant des cotisations (Normale 16/8€, Duo 20€, à Vie 199/99€)
- Mandat donné au C.A. pour continuer de rechercher un projet de reconversion pour Combrée et notamment de poursuivre la phase d'étude et de négociation préalable au projet de création d'École Internationale.

L'histoire de l'Amicale qui fête ses 130 ans

Vers 10h45, le vice-président Jean-Jacques Carré présenta, vidéo à l'appui, « [Il était une fois l'Amicale](#) », née officiellement il y a 130 ans, depuis son balbutiement en 1886. (cf. infra p. 10-11)

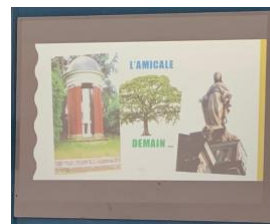


Table Ronde sur le projet d'École Internationale

Les invités prirent place vers 11h présentés par le président Dusseau qui les remercia chaleureusement de l'honneur qu'ils faisaient à l'Amicale en acceptant de participer à ce débat, tout en rappelant que l'un des objets de l'Amicale était « de soutenir les initiatives individuelles ou collectives qui participent à la sauvegarde des bâtiments de Combrée ».



Messieurs **Jean de Fouquières** et **Bernard Olivier** ont présenté leur projet d'École Internationale dans un premier temps et répondirent aux nombreuses questions de l'assistance.

Madame **Patricia Maussion**, conseillère régionale des Pays-de-Loire et présidente du Pays d'Anjou bleu, expliqua le rôle la Région et du Pays par rapport à un tel projet d'avenir qui doit s'inscrire dans le territoire, non sans avoir souligné la nécessité de sauver ce bâtiment historique et exceptionnel ;

Monsieur **Philippe Bolo**, député d'Angers-Segré, souligna quant à lui le trait d'union proposé entre cet héritage du passé et aujourd'hui, tout en conservant l'esprit du bâtiment initial qui peut avoir de l'avenir dans un cadre rural. Il posa quelques questions, notamment sur l'implication éventuelle de sa circonscription et de l'État dans ce projet : il lui fut répondu que seul un rôle de facilitateur serait attendu ;

Madame **Sophie Morisse**, maire déléguée de Combrée, adjointe au maire d'Ombree en Anjou et vice-présidente d'Anjou Bleu Communauté, demanda des précisions sur le rôle de la commune pour laquelle il s'agit d'un patrimoine remarquable qui mérite un projet viable et pérenne : il lui fut répondu qu'il s'agissait d'un partenariat pour le développement économique du territoire ;

Madame **Geneviève Charbonneau-Bloomfield**, ès-qualités de présidente-fondatrice de l'Association pour la Sauvegarde et la Mise en Valeur du Collège de Combrée, dont elle rappela les actions depuis sa création en mars 2014, apporta son soutien au projet qui s'inscrit dans les objectifs poursuivis par son association, notamment d'aider à concevoir un projet global de reconversion raisonnée de l'ancien collège de Combrée.

Les promoteurs du projet, suites aux questions posées par l'assistance, insistèrent sur

- le rôle essentiel de l'Amicale comme porteur de ce projet,
- le maintien de l'identité chrétienne du lieu,
- l'aspect éducatif du projet et son ouverture sur son environnement local,
- le financement à trouver de diverses origines,
- la viabilité financière (investissement et fonctionnement).

A l'issue de cette table-ronde, un vent d'espoir a soufflé sur notre assemblée...

Séquence souvenirs sous les cloîtres



Vers 12h45, l'assemblée fut ensuite invitée à rejoindre les cloîtres et la cour intérieure pour un moment de recueillement, animé par Jean-Louis Sébile (cours 1964), qui nous fit chanter en cœur l'hymne à la Vierge combréenne, avant que l'apéritif ne nous permette de nous remettre de nos émotions.



Buffet sous le préau

Un buffet froid servi par l'Auberge de l'Ombree fut ensuite l'occasion de se remémorer le passé et aussi de parler de ce projet d'avenir. Nous y avons retrouvé un peu l'esprit potache et sympathique de notre jeunesse, le vin d'Anjou accompagnant nos souvenirs de collégiens et/ou de lycéens, avec vue sur la façade ouest du collège rénovée par l'Epide.



Le spectacle « A l'abri des regards » organisé par l'Association pour la Sauvegarde et la Mise en Valeur du collège de Combrée à l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine

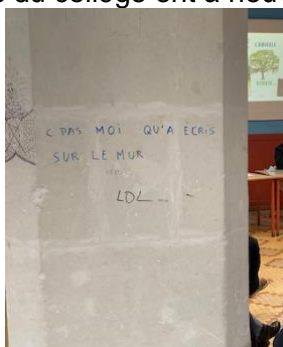
Nous avons quitté le préau en direction du gymnase omnisport, en passant devant la façade principale du collège pour aller rejoindre le spectacle concocté par l'ASMV du Collège de Combrée qui avait lieu à 15h30 : spectacle très réussi autour de la lecture d'extraits du [livre de Michel Pateau](#) sur ses années de collégien dans les années 1960, entrecoupé d'interludes musicaux. Parmi les acteurs-lecteurs, quelques anciens élèves : Etienne Charbonneau (c. 1964), Philippe Tijou (c. 1966) et Michel Pateau (c. 1968) lui-même (*cf. infra p.23*).

Ce fut une belle journée !

Dix ans après le bicentenaire, les murs du collège ont à nouveau écouté les souvenirs des élèves.



Cour intérieure



Acte de potache



Des voitures d'anciens élèves



Cloître et hall d'entrée



Le préau de la cour Ouest



L'étude des moyens

La presse a parlé de la Fête des Anciens et de la Journée du Patrimoine

Vous trouverez [sur le site](#) tous les articles parus sur ce sujet (page libre d'accès).